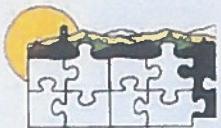


# Communauté Haute-Provence Pays de Banon



Aubenas-les-Alpes - Banon - Dauphin - La Rochegiron - L'Hospitalet - Mane - Montjustin - Montsalier - Oppedette - Redortiers - Reillanne - Revest-des-Brousses - Revest-du-Bion - Sainte-Croix-à-Lauze - Saint-Maime - Saint-Martin-les-Eaux - Saint-Michel l'Observatoire - Saumane - Simiane-la-Rotonde - Vachères - Villemus



## Procès-verbal du Conseil de Communauté du lundi 1<sup>er</sup> décembre 2025 à 14h30 à L'HOSPITALET

### PRÉSENTS :

Communes	Délégués communautaires
Aubenas les Alpes	Mme Sylvie MARTELLI
Banon	M. Philippe LOGEAY
Dauphin	M. Michel GASPARIN
La Rochegiron	M. Claude PELLISSIER
L'Hospitalet	M. Nicolas LAPAILLE
	M. Jacques DEPIEDS
Mane	Mme Anne Marie DE SIKE
	M. Luc GRECO
Montjustin	Mme Isabelle MARCELLY
Montsalier	M. Serge MARTIN
Oppedette	M. Philippe VIAL
Redortiers	M. Gérard BURCHERI
	Mme Claire DUFOUR
Reillanne	M. Francis MARGUERITE
	Mme Muriel LAVAULT
	Mme Isabelle GRENU
Revest des Brousses	Mme Muriel GARAU
Revest du Bion	M. Bernard GRANET
	M. Stephen PARRAUD
Saint Maime	M. Jean Pierre BAGUR
Saint Martin-les-Eaux	M. Stéphane DELRIEU
	M. Jean Paul GROSSO
Saint Michel l'Observatoire	Mme Martine COUTE
	M. Raymond ARMANET
	Mme Béatrice CONSTANTINESCO
Sainte Croix à Lauze	Mme Marie Christine ALMERAS
Simiane-la-Rotonde	M. Thibault DALLAPORTA
Vachères	M. Alain CLAPIER

### POUVOIRS :

Mme Michèle MOUTTE donne pouvoir à M. Philippe LOGEAY  
 M. José GUTIERREZ donne pouvoir à M. Claude PELLISSIER  
 Mme Michèle BERTIN donne pouvoir à M. Michel GASPARIN  
 M. Alain FIORI donne pouvoir à Mme Anne-Marie DE SIKE  
 M. Bernard GIORGIO donne pouvoir à Mme Claire DUFOUR  
 M. Pierre POURCIN donne pouvoir à M. Jacques DEPIEDS

\* \* \* \* \*

Le Président ouvre la séance et donne la parole au maire de l'Hospitalet.

M. LAPAILLE souhaite la bienvenue aux délégués de la communauté de communes.

M. LAPAILLE est désigné secrétaire de séance. Il procède à l'appel des délégués.

Le quorum est atteint avec 28 délégués présents et 6 procurations, soit **34 Voix**

Le précédent compte rendu du conseil de communauté ne fait l'objet d'aucune observation.

Le Président rend compte à l'assemblée des décisions prises par délégation.

Le but est de sortir des encombrants ces déchets qui seront donc triés à part et pour lesquels leur reprise permettra de percevoir quelques recettes.  
Mme CONSTANTINESCO évoque le problème de la reprise des textiles car les ressourceries ne veulent plus les récupérer. Il faudrait trouver un repreneur (ADEME...)  
M. PELLISSIER suggère de les donner aux chiffonniers.  
L'assemblée autorise à l'unanimité le Président à signer ces conventions de reprise.

## 6 – MAISON VILLARDO A REILLANNE – Bail locatif

Le président informe les élus que les travaux sont finis. Le logement est conventionné et le loyer fixé à 479,97 € par mois.  
Mme LAVAULT précise qu'il y a beaucoup de demandes et qu'elle nous fera un retour.  
L'assemblée autorise à l'unanimité le président à signer le bail locatif à intervenir.

## 7 – EMPRUNT

Le Président informe les élus qu'il s'agit d'effectuer un emprunt de 500 000 €.  
Plusieurs banques ont été consultées :

- Crédit agricole : 3,91%
- Caisse d'épargne : 4,10%
- Banque postale : 3,10%
- Banque des territoires : 3%

Le 1<sup>er</sup> prélèvement sera effectué en 2026.

L'assemblée autorise à l'unanimité le président à signer le contrat d'emprunt avec l'organisme qui propose le taux le plus bas.

## 8 – VENTE DE L'ANCIENNE GARE MARCHANDE

M. GRECO explique qu'il s'agit de l'ancienne gare marchande située dans le parc d'activités économiques de Pitaugier à MANE (ancienne boutique Oliviers & Co). C'est un bâtiment en bon état qui a été proposé à la location et la personne intéressée propose de l'acheter.

M. GRECO n'est pas favorable à le vendre car la Communauté n'a plus beaucoup de bâtiment  
Une évaluation auprès de France domaine sera sollicitée et le sujet est donc soumis à la réflexion des élus pour être décidé ultérieurement.

\* \* \* \* \*

Mme CONSTANTINESCO évoque le manque de matériel à la crèche de St Michel et demande s'il y a un budget.

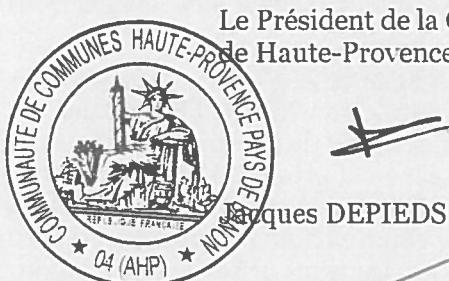
Le Président informe les élus que Virginie, la coordinatrice des crèches, s'en occupe et qu'il est prévu de faire le nécessaire.

Le Président informe également les élus qu'une ombrière sera installée pour l'été prochain.

Séance close à 15h15

Mane, le 2 décembre 2025

Le secrétaire  
M. Nicolas LAPAILLE



Le Président de la Communauté de communes  
de Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS